

## Surveillance épidémiologique de la psittacose

### *Chlamydia psittaci* - 2017

Auteurs: T. Lernout, C. Versteede, A. Dumont, D. Vanrompay

#### Messages clés

- En 2017, 44 cas de psittacose ont été rapportés en Belgique. Ce nombre a presque doublé comparé aux années antérieures.
- Il n'y a pas eu de foyer de cas observé, qui pourrait expliquer la hausse.
- Malgré la recrudescence, la maladie reste probablement sous-diagnostiquée en Belgique.

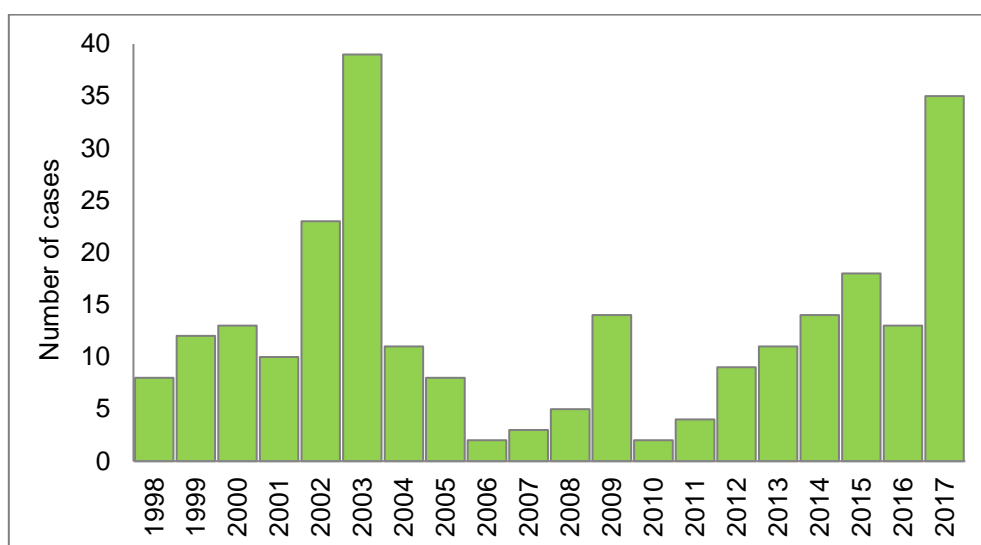
#### Sources d'information

- Données de la déclaration obligatoire (Wallonie, Bruxelles et Flandre).
- Réseau de laboratoires vigies ; l'analyse des tendances est limitée à ces données.
- [Laboratoire de référence](#) pour *Chlamydia psittaci* de l'Université de Gand (données depuis 2015).

#### Epidémiologie

- Nombre de cas : 44 cas en 2017, dont 35 cas rapportés par les laboratoires vigies, 11 par les déclarations obligatoires et sept par le laboratoire de référence; neuf cas ont été rapportés par deux sources différentes (double déclaration). Le nombre de cas a presque doublé comparé aux années antérieures (tendance par les laboratoires vigies dans la Figure 1). Aucun foyer de cas n'a été rapporté qui pourrait expliquer la hausse. Une recrudescence comparable (sans épidémie) a été observée en 2002-2003.
- Sexe : légèrement plus d'hommes (53,5 %) que de femmes.
- Âge : variation entre 1 et 86 ans, avec une médiane de 37,5 ans.
- Répartition géographique : la majorité des cas habitaient en Flandre (77 %), 13 % en Wallonie et dix pourcent à Bruxelles. A noter que le lieu de résidence ne correspond pas nécessairement au lieu de contamination.
- La répartition par sexe, âge et lieu d'habitation est comparable aux années antérieures.
- Diagnostic : confirmation par amplification de l'acide nucléique/PCR pour 21 cas (61,8 % des cas pour lesquels l'information est disponible), par sérologie pour dix personnes (29,4 %), par détection d'antigène pour deux (5,9 %) et par culture pour un cas (2,9 %).
- Source de l'infection : pas d'information disponible.

Figure 1 : Nombre de cas rapportés de psittacose par an, Belgique, 1998-2017  
(Source : réseau de laboratoires vigies)



### Importance pour la santé publique

Une étude dans les élevages de volailles en 2012 a montré que l'infection est omniprésente en Belgique. Même si le nombre de cas de psittacose diagnostiqué a presque doublé en 2017 comparé aux années antérieures, l'incidence réelle de la maladie reste probablement sous-estimée. La maladie n'est souvent pas reconnue ou les patients ne consultent pas de médecin en raison de symptômes bénins. Une recherche microbiologique n'est pas non plus réalisée systématiquement devant une pneumonie. L'inclusion de tests moléculaires existants pour *C. psittaci* parmi les tests de diagnostic moléculaire utilisés face à des pneumonies communautaires donnerait une image plus complète de l'ampleur de la maladie dans le pays. Cependant, ces tests ne sont pas remboursés par l'assurance maladie en Belgique.

### Plus d'informations

- Agence pour une Vie de Qualité (AViQ). Fiche informative sur la psittacose. Disponible sur : <https://www.wiv-isp.be/matra/Fiches/Psittacose.pdf>
- Lagae S, Kalmar I, Laroucau K, Vorimore F, Vanrompay D. Emerging Chlamydia Psittaci infections in chickens and examination of transmission to humans. Journal of Medical Microbiology. 2014;63:399-407.